



AVIS sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans un contexte de pandémie de COVID-19
au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Concertation technique du DISPOSITIF RÉGIONAL DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES CRISES ALIMENTAIRES (PREGEC)

« Une insécurité
alimentaire et
nutritionnelle au Sahel
et en Afrique de l'Ouest
fortement aggravée
par les effets conjugués
des crises sécuritaires et
sanitaires »

Les participants à la réunion restreinte du dispositif régional de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (PREGEC) au Sahel et en Afrique de l'Ouest, tenue le 18 juin 2020 par visioconférence, font les constats suivants :

1. Suite à l'allègement par les Etats des mesures de lutte contre la propagation de la COVID-19, le fonctionnement des marchés dans la région se normalise progressivement dans la plupart des pays sauf au Sénégal, au Nigeria, au Togo et au Tchad où les mesures de fermeture sont en vigueur sur certains marchés. Il en est de même dans les zones de conflits du Liptako-Gourma, du Lac Tchad et du Nord Mali en raison de l'insécurité civile qui y sévit. En conséquence, les prix des céréales sont globalement en hausse (variations entre 4,1 et 8,6%) dans la région par rapport à la moyenne quinquennale sauf dans certains pays du bassin central (Mali, Togo et Burkina Faso), du bassin Est (Benin) et du bassin Ouest (Cabo Verde).
2. La situation alimentaire et nutritionnelle reste encore critique principalement dans les pays du Sahel affectés par la crise sécuritaire persistante à laquelle s'ajoute la crise sanitaire liée à la pandémie de la Covid-19. Les analyses actuelles du Cadre harmonisé dénombrent près de 17 millions de personnes en phase de crise à pire (Phases 3 à 5) pour la période de juin à Août 2020 dans l'espace Sahel et Afrique de l'Ouest.

A ces populations nécessitant une assistance alimentaire d'urgence, près de 51 millions de personnes, actuellement sous pression (Phase 2), sont susceptibles de basculer en crise alimentaire et nutritionnelle (Phase 3) sous les effets conjugués des crises sécuritaire et sanitaire, ainsi que de la menace acridienne, si rien n'est fait pour protéger leurs moyens d'existence.

Le suivi rapproché de la situation alimentaire et nutritionnelle instauré depuis mars 2020 révèle des impacts négatifs, des mesures sanitaires face à la pandémie de COVID-19, sur le fonctionnement des centres de santé, des marchés agricoles et de bétail, sur le développement des activités génératrices de revenus, sur l'accès aux facteurs de production (intrants, main d'œuvre agricole) et aux ressources pastorales, ainsi que sur la mobilité des animaux.

Organisée par le Comité permanent
Inter-Etats de Lutte contre la
Sécheresse dans le Sahel avec
l'appui de ses partenaires, la réunion
du PREGEC de juin, a lancé la
campagne agro-pastorale
2020-2021. Elle a également examiné
les prévisions des caractéristiques
agro-hydro-climatiques de la saison
des pluies et préparé le suivi de son
déroulement »

Les hausses de prix les plus importantes sont observées principalement sur le riz importé (variations entre 11 et 17%) au Nigeria, en Sierra Léone et au Liberia. Les prix des tubercules et des produits de rente connaissent également des hausses plus ou moins importantes exceptées ceux du niébé. Quant aux prix du bétail, ils restent globalement stables pour la plupart des espèces avec des tendances à la baisse observées dans les marchés situés dans les zones d'insécurité civile à cause de la mévente des animaux. Avec l'installation progressive de la campagne agricole 2020-2021, les prix des principales denrées devront poursuivre leurs hausses saisonnières et plus particulièrement au Nigeria, en Sierra Léone, au Libéria et en Gambie, pays confrontés à l'inflation.

3. La situation nutritionnelle demeure préoccupante dans la région en raison du ralentissement de certaines activités de prise en charge de la malnutrition et de la baisse de la fréquentation des centres de santé liée à la pandémie de la COVID-19. Cette situation pourrait engendrer une augmentation du taux de malnutrition aigüe globale (MAG) dans la majorité des pays au cours de l'année. Ainsi, les prévalences de la MAG pourraient varier entre 10 et 15% au Burkina Faso, au Mali, en Mauritanie au Niger, au Nord-Est du Nigeria, au Sénégal et au Tchad ; dans ces mêmes pays et localités, les taux de malnutrition aigüe sévère (MAS) pourraient dépasser le seuil d'urgence de 2%.

4. Face à cette insécurité alimentaire et nutritionnelle, les États et leurs organisations intergouvernementales, avec le soutien de leurs partenaires, s'investissent dans la mise en œuvre de plans de réponses pour assister les populations vulnérables, mais aussi les personnes affectées par les mesures prises pour lutter contre la pandémie de la Covid-19. Toutefois, les interventions demeurent timides et sous financées comparativement aux moyens déployés dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19. Dans le cadre de la lutte contre la malnutrition, les partenaires, en collaboration avec les Etats, ont développé une stratégie de réponse basée sur la prévention et comprenant l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, la santé, l'eau, l'hygiène et assainissement, et la protection sociale.

5. La campagne agricole d'hivernage en cours connaît des conditions agro-hydro-météorologiques favorables au développement des cultures dans les pays côtiers et à l'installation des semis dans les pays sahéliens. En perspectives, les importantes précipitations attendues à la faveur des prévisions saisonnières, pourraient donner des écoulements supérieurs à équivalents à la moyenne 1981-2010 dans les hauts bassins du Niger, du Sénégal, du Chari (sous bassin du Lac Tchad) et de la Volta. Cette situation pourrait occasionner des inondations pouvant affecter les productions agro-pastorales et les moyens d'existence des populations des zones concernées.

6. La situation phytosanitaire est pour l'instant calme, mais la menace acridienne demeure et se précise davantage. Pour y faire face, les pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) plus Burkina Faso et Sénégal, les organisations régionales et leurs partenaires internationaux s'activent à mobiliser les ressources nécessaires pour lutter contre une éventuelle invasion acridienne. A ce risque d'invasion du Criquet pèlerin venant de l'Afrique de l'Est et de la péninsule arabique, s'ajoute la menace de la chenille légionnaire d'automne désormais présente sur l'ensemble des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest depuis quelques années.

7. La situation pastorale est caractérisée par une très faible (ou quasi-inexistante) disponibilité fourragère en Mauritanie et au Sénégal et par endroits au Mali, au Burkina Faso, au Niger et au Tchad. En plus, la transhumance interne, tout comme celle transfrontalière ont été fortement impactées par les fermetures de frontières liées à la pandémie de Covid-19, mais également par l'insécurité civile persistante au Centre du Mali, dans la boucle du

Liptako-Gourma, dans le bassin du Lac Tchad et au Nord-est du Nigeria ; les éleveurs et leur bétail éprouvent d'énormes difficultés d'accès aux ressources pastorales (pâturages et points d'eau) dans ces zones.

Au vu des constats ci-dessus énumérés, la réunion formule les recommandations suivantes :

A l'endroit des Etats :

- Intensifier les efforts pour la mobilisation des financements requis afin de renforcer la mise en œuvre des plans nationaux de réponses ou de riposte destinés à sauver des vies humaines et à protéger les moyens d'existence des ménages ;
- Prendre les dispositions nécessaires pour sécuriser la fourniture de l'assistance alimentaire et humanitaire aux populations des zones de conflits avec une attention particulière pour les nourrissons, les jeunes enfants et les femmes enceintes ;
- S'investir résolument dans la lutte préventive et la prise en charge de la malnutrition pour réduire considérablement les fortes prévalences observées, y compris la prise de mesures spécifiques en vue d'un retour rapide au fonctionnement normal des centres de santé ;
- Renforcer la surveillance au niveau des pays de la ligne de front et accélérer la mise en œuvre des plans nationaux d'urgence acridienne ;
- Maintenir/renforcer les efforts de surveillance et de lutte contre la chenille légionnaire d'automne ;
- Anticiper la formulation et la recherche de moyens pour la mise en œuvre de plans de prévention et de réponse face aux risques d'inondation que connaîtront certaines localités, y compris des mesures d'atténuation sur la campagne agro-sylvo-pastorale.



A l'endroit du CILSS, de la CEDEAO et de l'UEMOA :

- Appuyer les pays dans la mobilisation des ressources pour le financement des plans de réponses ou de riposte en faveur des populations vulnérables avec une attention particulière à la Sierra Léone qui connaît pour sa première fois une insécurité alimentaire touchant plus de 1,3 millions de personnes ;
- Soutenir les pays de la ligne de front (Mali, Mauritanie, Niger, Tchad plus Burkina Faso et Sénégal) dans la mise en œuvre de leurs plans nationaux d'urgence acridienne ;
- Appuyer le renforcement des capacités des brigades de lutte antiacridienne et de lutte contre la chenille légionnaire d'automne dans les pays.

A l'endroit des Partenaires :

- Soutenir les efforts des Etats dans la mise en œuvre de leurs plans nationaux de réponses, notamment en faveur des populations vulnérables dans les zones de conflits ;
- Appuyer les pays et leurs organisations régionales dans le cadre de la mise en œuvre des plans de réponses aux menaces de l'invasion du criquet pèlerin et de lutte contre la chenille légionnaire d'automne et les autres nuisibles des cultures.

Fait le 18 juin 2020

La réunion



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

